

RÉSEAUPATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud

Case postale 5273 - 1002 Lausanne www.reseaupatrimoines.ch

Assemblée générale du 17 juin 2014, 19h.00, Buffet de la Gare, Salle des vignerons

Assemblée ouverte à 19h.10

1.- Mots de bienvenue et communications du président

Gilbert Coutaz, président, ouvre la 17^e assemblée générale, en rappelant qu'en 16 ans, à part l'assemblée du 10^e anniversaire tenue à l'Hôtel de Ville de Lausanne en 2008, toutes les assemblées générales se sont tenues à la Salle des Vignerons, dont l'existence est menacée depuis de nombreuses années. En raison de l'arrivée du projet Léman 2030, la situation a changé. Un postulat a été déposé en 2010 devant le Grand Conseil d'intégrer la salle des Cantons et des Vignerons dans le projet du Musée des beaux-arts, soit le pôle muséal. Le Conseil d'Etat a marqué son intérêt pour cette requête.

Comme à l'accoutumée, l'assemblée générale se déroulera en deux temps. La partie statutaire, la partie scientifique. Gilbert Coutaz salue toutes et tous, en particulier notre conférencier de ce soir ; Léonard Burnand, directeur de l'Institut Benjamin Constant et membre du Conseil de fondation du Château de Coppet. Il constate que l'assemblée a été convoquée en bonne et due forme et peut siéger valablement : la liste des présences atteste 24 sociétaires. Aucune demande écrite de la part de membres collectifs et individuels dont le délai avait été fixé au 10 juin 2014.

Liste des membres collectifs et individuels excusés : Municipalités d'Oron-la-Ville, de Vevey, d'Yvonand ; Philippe Biéler, président de Patrimoine Suisse ; Marie-France Meylan Krause, directrice du Site et Musée romain d'Avenches ; Pascale et Jean-Marc Bonnard Yersin, directeurs du Musée suisse de l'appareil photographiques ; Séverine Allimann, archiviste de La Source, à Lausanne ; Joëlle Neueschwander Feihl, conservatrice, Archives de la Construction moderne, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne ; Anne Schranz, bibliothécaire émérite, vérificatrice des comptes de la RésauPatrimoineS ; Burna Kneus, à Lausanne ; Michel Depoisier, archiviste émérite, aux Archives cantonales vaudoises, Daniel Wasner, à Yverdon-les-Bains et Anne-Lise Knopf, présidente de Pro Riviera.

2.- Adoption du procès-verbal de la 16^e assemblée générale du 25 juin 2013

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 25 juin 2013, en ligne, depuis juillet 2013, sur le site de notre association, est soumis à l'assemblée. Ses points forts : développement du programme éditorial arrêté en 2012, fondé sur 4 numéros aux thématiques profilées ; parution du premier numéro de la série, soit le No 13 *Patrimoine numérique, numérisation du patrimoine*, 143 pages (le plus long numéro jamais publié), à la faveur de la tenue des IVe Rencontres des patrimoines, le 30 novembre 2012, sur le même thème.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3.- Rapport du président pour la période 26 mai 2013 au 31 mai 2014

Durant l'exercice 2013-2014, le comité a siégé à trois reprises, à savoir le 18 septembre 2013, le 22 janvier 2014 et le 14 mai 2014.

Deux point l'ont occupé principalement : le programme éditorial et la rentrée des cotisations..

A paru un numéro des *Documents* en 2014, envoyé avec la convocation, soit le No 14 : « Rôle et enjeux des collections privées pour les collections publiques », 96 p.

Il reste deux numéros à paraître, leur financement est assuré, leur rédaction est très avancée, leur parution est annoncée en 2015, soit le No 15 portant sur le patrimoine naturel, sous la direction de Franco Ciardo et de Jean-Louis Moret, et le No 16 : Géologie (patrimoine du sous-sol), sous celle de Gilles Borel et Grégoire Testaz.

Comme à l'accoutumée, la publication des *Documents* a pu compter sur le savoir-faire de M. Jean-Louis Moret, membre du comité, qui a su parfaitement tenir les délais de la publication. La publication du No 14 des *Documents* a permis de confirmer le renouvellement de la ligne graphique des *Documents*, avec un ajout important de l'illustration en couleurs et une mise en page également servie par la couleur.

Tous les sommaires des *Documents* figurent en ligne et l'indexation de tous les articles parus dans les *Documents* a été faite jusqu'au No 14.

Le second objet qui a retenu l'attention du Comité est celui déjà évoqué l'an dernier, pire depuis l'assemblée générale de 2011 : 36 cotisations (24 collectives et 12 individuelles) n'étaient pas entrées en 2013, soit un manque à gagner de plus de CHF 1800.- Il a fallu procéder à la radiation de plusieurs membres, malgré plusieurs rappels, souvent directs. Au 31 mai 2014, la société compte 235 membres inscrits (102 collectifs et 133 individuels). Les membres suivants ont été reçus en 2013 : Collection suisse de la danse (Mme Selina von Schack, Lausanne), Mme Claude Marie Gachet, Cologny; Nicolas Ray, Saint-Cergue ; Joëlle Racine Roten et Philippe Roten, Epesses ; Bibliothèque de Genève. Service des suites (Sabina Abou Jaib) ; Guillaume Rey-Bellet, Lausanne, seul membre nouveau présent dans la salle.

En 2013-2014, le comité a suivi avec attention, sans toujours être informé au mieux, l'examen de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel, en chantier depuis octobre 2004, et qui est appelée à constituer le fondement légal des missions des Musées cantonaux, de la

Bibliothèque cantonale et universitaire-Lausanne, et des Archives cantonales vaudoises, celles-ci au bénéfice d'une loi spécifique, depuis le 1^{er} janvier 2012).. Le Grand Conseil a adopté la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel, le 8 avril 2014, avec deux points forts : Le dispositif prévu par la LPMI implique le renforcement d'activités existantes et le déploiement de missions nouvelles, ce qui demande un renforcement de la dotation en personnel du Service des affaires culturelles :

- le poste de Médiateur-trice culturel-le, dédié à la gestion d'Ecole Musée qui facilite les relations entre les institutions patrimoniales et le milieu scolaire et pédagogique, passe de 0.5 équivalent temps plein (ETP), à 1 ETP;
- au titre des missions nouvelles, création de deux postes, pour un total de 1 ETP, soit un poste de conservateur-trice du patrimoine immatériel (0.5 ETP) et un poste de coordinateur-trice du patrimoine mobilier (0.5 ETP).

Il n'est pas exclu que la même personne puisse assumer la double responsabilité de conservateur-trice du patrimoine mobilier et du patrimoine immatériel, raison pour laquelle le besoin pourrait être de 1 ETP.

Le 8 avril 2014, le Grand Conseil a également adopté la loi sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA).

Ces deux lois doivent encore être complétées par leur règlement d'application, pour entrer en vigueur. Le comité de RéseauPatrimoineS sera attentif à la mise en œuvre de ces deux lois et fera connaître au besoin son avis.

Le Conseil fédéral a approuvé, lors de sa séance du 13 novembre 2013, la révision totale de la loi sur la protection des biens culturels. Dans ce cadre, il a renoncé à la suppression des subventions fédérales pour l'établissement de documents et de reproductions. Cette suppression avait été critiquée lors de la consultation par l'ensemble des cantons et par plusieurs partis. RéseauPatrimoineS s'était exprimée clairement contre cette suppression dans une prise de position adressée à chaque membre de la députation vaudoise aux Chambres fédérales.

Il est signalé enfin

- 1) la publication du *Guide d'initiation aux traditions vivantes du patrimoine immatériel* par l'Etat de Vaud, sous la direction de Ariane Devanthéry, dans le prolongement du recensement national du patrimoine immatériel.
- 2) La création, le 28 mai 2013, d'Alliance Patrimoine en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble quatre organisations totalisant 92'000 membres : Archéologie Suisse (AS), le Centre national d'information sur le PATRIMOINE CULTUREL (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS), http://www.alliance-patrimoine.ch/fr

Les dossiers d'affaires suivants ont été traités par le comité et transmis au comité suivant : constitution d'un fonds d'archives RéseauPatrimoineS aux Archives cantonales vaudoises, état et valorisation du stock des publications, et statistiques de la fréquentation du site de RéseauPatrimoines.

Le rapport se termine par un hommage du président aux membres du comité, d'autant plus appuyé qu'il est le dernier rapport, après 16 ans de présidence la société.

4. Rapport du trésorier : présentation des comptes 2013

M. <u>Isoz</u>, trésorier présente les comptes au 1^{er} janvier 2014 un montant de CHF 47'440.31, alors qu'une année plus tôt ils affichaient le montant de CHF 37'711.96.

La bonne santé s'explique par la non parution d'un numéro des *Documents* en 2013, un don de la Fondation Petit de CHF 5'000.-. Il est à noter que les cotisations en 2013 ont rapporté une somme de CHF 8'845.00 contre CHF 10'280.00 en 2012. La vente des *Documents* n'a rapporté que CHF 428'70 contre CHF 1'216.74 en 2012.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence d'Anne Schranz, Valerio Notari, second vérificateur des comptes, lit le rapport des vérificateurs des comptes.

6. Discussion et adoption des points 3,4 et 5 par l'assemblée générale

L'assemblée approuve par acclamation le rapport présidentiel, les comptes et le rapport des vérificateurs des comptes.

7. Renouvellement du comité 2014-2017

7.1. Démission de 4 membres

Jean-François Cosandier, Gilbert Kaenel, Jean-Louis Moret et Gilbert Coutaz.

Ce sont 4 membres qui font partie du comité depuis le 21 avril 1998. Avant de lancer l'Association du Patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, il a fallu 2 ans pour créer les conditions d'émergence d'une société au service du patrimoine naturel et culturel. A la première rencontre organisée par Gilbert Coutaz, le 20 décembre 1995, ont assisté Gilbert Kaenel et Jean-Louis Moret, rejoints le 1^{er} octobre 1996 par Jean-François Cosandier.

7.2. Election du comité

L'article 15 des statuts adoptés le 16 mai 2007 prévoit que l'assemblée générale nomme les membres du comité, les vérificateurs (trices) des comptes. L'art. 17 des mêmes statuts stipule que le comité est formé de 6 à 11 membres. Les membres qui entendent se représenter ont décidé de repourvoir 2 des 5 postes, préférant pour l'heure vérifier l'efficacité du comité dans une composition restreinte.

Lors de l'assemblée générale du 4 mai 2010, cinq nouveaux membres sont entrés au comité pour compenser les 5 départs d'alors : Gilles Borel, directeur du Musée cantonal de géologie, Franco Ciardo, botaniste, diplômé de l'UNIL, collaborateur à la Conservation de la Nature du Canton de Vaud ; Nicolas Isoz, conservateur du Musée de la vigne et du vin, au Château d'Aigle ; Catherine Schmutz Nicod, historienne des monuments, rédactrice des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud ; Caroline de Watteville, chargée des activités culturelles au Centre hospitalier universitaire vaudois. Le 8 mai 2012, Elisabeth Hufschmid, décédé quelques semaines avant l'assemblée générale et qui était entrée au comité le 14 mai 2008, a été remplacée par Ariane Devanthéry. Lors de l'assemblée générale du 25 juin 2013, la démission de Dave Lüthi qui était entré au comité en 2006 n'a pas amené de succession.

6 membres sur 10 membres de l'actuel comité se représentent aux suffrages. Il s'agit de Gilles Borel, Franço Ciardo, Ariane Devanthéry, Nicolas Isoz, Catherine Schmutz-Nicod et Caroline de Watteville. Seuls deux autres candidats sont proposés à votre attention pour remplacer les 4 postes laissés vacants, auquel il faut ajouter celui de Dave Lüthi.

Simone Comte, documentaliste et responsable de secteur à la RTS. Les principales étapes de son parcours professionnel sont :

- 1997-2001 : libraire, dans le Jura, à Bâle, puis Neuchâtel
- 2001-2005 : formation à la HEG à Genève en information et documentation
- 2005-2006 : Gestionnaire de données à la TSR
- 2006 : Documentaliste à la RTS. Aujourd'hui : responsable de secteur, pôle Société-Culture. Elle est responsable de l'archivage des émissions radio et TV hors Info et Sports.

Centres d'intérêts privés : jeux de rôles, littérature, art pictural, forêt, vélo... et gastronomie.

Pierre Crotti, conservateur adjoint au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, depuis octobre 1990.

Son parcours professionnel:

- Diplômé d'archéologie préhistorique (1980), puis assistant (1980-1985) au Département d'Anthropologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Genève.
- Chargé de recherche au Fonds national suisse de la recherche scientifique (1980-1990) et au Service archéologique du canton de Vaud (1982-1990).
- Chargé de cours auprès des Universités de Genève (1989) et Neuchâtel (2007).

L'assemblée vote par acclamation les 6 anciens et les 2 nouveaux membres.

7.3. Election du président

La candidature de Gilles Borel, directeur du Musée de géologie depuis 2003, est proposée dont le portrait est dressé par Gilbert Coutaz.

- « Son job
- Diriger et coordonner les activités du Musée en matière de gestion des collections, de politique d'exposition, d'animation et de recherche
- Représenter et défendre les intérêts du Musée
- Promouvoir les géosciences en tant que capital culturel. »

Licence à l'Université de Neuchâtel, doctorat à l'Université de Lausanne, en passant par une formation postdoc à Perth. Premier passage au Musée de géologie de 1991 à 1997, puis création et direction de "Objectif Terre", projet du campus virtuel suisse de 2000 à 2003.

Autres responsabilités

- Membre du comité directeur de l'Association des Musées suisses (AMS)
- Membre du comité directeur de la plate-forme Géosciences et du jury du prix expo de l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)
- Membre du comité de RéseauPatrimoineS
- Membre du comité de rédaction du Bulletin des musées lausannois
- Membre du comité de l'association "Mémoires du Rhône"

Gilles Borel est élu par acclamation.

7.4. Election des vérificateurs des comptes

Anne Schranz, Valerio Notari, actuels vérificateurs des comptes, Joëlle Magnin-Gonze, conservatrice responsable de la bibliothèque, au Musée et jardins botaniques cantonaux, sont élus par acclamation.

Gilbert Coutaz félicite chaque membre élu. Il livre les idées directrices de son action :

« En 1995, la démarche de réunir les acteurs du patrimoine a rencontré un grand écho qui s'est concrétisés dans la tenue des Etats généraux du patrimoine du patrimoine, au Château de Chillon, le 6 décembre 1997 ; elle a rencontré le succès, car elle dépassait l'opportunisme de combattre les restrictions budgétaires et qu'elle était animée par une génération sincèrement soudée pour défendre le patrimoine et le faire évoluer. Je l'ai dit aussi, notre association n'est ni faîtière ni sectaire, elle est pour la rencontre des patrimoines, elle veut décloisonner et permettre l'échange, et sa marque militante est la publication de réflexions sur le patrimoine, sous la forme des Documents, 14 numéros en 16 ans. Nous avons montré une manière de se positionner en matière de patrimoine, au nouveau comité de faire en sorte que l'élan donné puisse se poursuivre et s'amplifier. On critique beaucoup le politique de son faible intérêt pour nos domaines. Mais, selon moi, ce sont aux responsables des patrimoines de se manifester, de proposer et d'aiguillonner. C'est le patrimoine qui doit aller à la rencontre des décideurs et des citoyens. Tous les patrimoines sont solidaires, il faut être vigilant pour qu'on ne les oppose pas, ce que nos édiles ne font pas nécessairement quand ils font de patrimoines emblématiques des patrimoines exclusifs. Il faut des patrimoines qui entraînent les autres ou qui leur permettent d'exister, mais il faut tout faire pour que ces patrimoines leader n'étouffent pas les autres, car tous les maillons aussi divers qu'ils appartiennent tous à la même chaîne et que les responsables, à des titres divers, tirent sur la même chaîne. »

8.- Activités 2014-2015

Gilles Borel insiste sur la dynamique créée par la publication des *Documents* et de son intention de lancer plusieurs thèmes de réflexion : patrimoine naviguant, patrimoine aéronautique, sociologie du patrimoine. Il faut que l'association renforce ses effectifs et cherche à intégrer au comité de nouveaux domaines patrimoniaux.

9.- Divers et questions individuelles

Anne Beetschen Piguet, ancienne présidente de la Société vaudoise d'art public, parle de la Fondation des Mollards des Aubert et de la Fondation La Coudre dont elle s'est beaucoup occupée et qui sont dirigées par de nouvelles personnes.

Il est rappelé la sortie du 21 juin 2014, à Nyon et à Coppet.

L'assemblée ordinaire est levée à 20h.10

Partie scientifique:

Elle débute à 20h.35

Le Groupe de Coppet : un patrimoine intellectuel à redécouvrir

Par Léonard Burnand

Docteur en histoire, Léonard Burnand est Directeur de l'Institut Benjamin Constant (Université de Lausanne) et Président de l'Association Benjamin Constant. Il est aussi membre du Conseil de la « Fondation Othenin d'Haussonville pour le rayonnement de l'esprit de Coppet ».

Spécialiste des Lumières et de la Révolution française, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont Les Pamphlets contre Necker: médias et imaginaire politique au XVIII^e siècle (Paris: Garnier, 2009). Il participe également à l'édition scientifique des Œuvres Complètes de Benjamin Constant (Berlin: De Gruyter) et des Œuvres Complètes de Madame de Staël (Paris: Honoré Champion).

Parmi les différents cercles de sociabilité que l'espace vaudois a abrités durant la période dite du « tournant des Lumières » (1770-1820), celui qui a connu le plus grand rayonnement est sans conteste le groupe réuni autour de M^{me} de Staël au château de Coppet. Baptisé *a posteriori* « Groupe de Coppet », cet ensemble d'intellectuels venus d'horizons très variés a exercé une telle influence que Stendhal l'a comparé à des « États généraux de l'opinion européenne ». Et pourtant, de nos jours, les Vaudois ignorent souvent que leur région a été le théâtre d'un épisode aussi capital de l'histoire des idées. Cette conférence a permis de rappeler l'importance de cet héritage culturel et de présenter les institutions qui s'emploient actuellement à le remettre en valeur.

Quelques mots-clefs : lieu de mémoire - haut lieu de la pensée, lieu entre réflexion et action - lieu géographiquement favorable.

Variété des thèmes et des domaines abordés : littérature, économie, politique, philosophie. Grande qualité et complémentarité des membres du Groupe de Coppet.

De nombreuses questions ont été posées et ont démontré le grand intérêt rencontré par la conférence.

La séance est levée à 21h.50.

Catherine Schmutz, Lausanne, le 8 juillet 2014